

"La place de l'humour dans une démocratie de l'information"
"Pour de vrai ou pour de rire ?"
Y a-t-il des limites à la liberté d'expression ?

L'humour est un acte de transgression. L'information, un acte de transmission.

L'acte humoristique met l'humoriste dans une position d'*omnipotence* (peut-être d'une illusion d'omnipotence) dans la mesure où il est le signe du triomphe de l'esprit sur les conventions et la morale sociale. Durant un instant, celui de l'acte humoristique, l'humoriste occupe la place du Diable : il se libère des contraintes de la pensée sociale en la niant ou en la relativisant, il se délivre du poids du réel, des croyances et par la même occasion de ses "terreurs" (Jankélévitch) : un acte de lucidité qui l'affranchirait de la bêtise humaine.

L'activité d'information met l'informateur dans une position de *servitude* dans la mesure où il doit se soumettre aux faits, les décrire en les vérifiant, et en proposer diverses explications. A travers l'acte d'information, l'informateur occupe la place du serviteur, mais de serviteur d'une cause démocratique : il transmet le savoir qu'autrui est censé ignorer afin que celui-ci en fasse le meilleur usage possible.

L'humour est un acte de libération. L'information, un acte de révélation.

Acte libérateur d'une angoisse engendrée par les contraintes et fatalités qui contrôlent l'être social, l'humour est comme une ouverture, une sortie vers une extension, une expansion, une félicité. L'angoisse étant un rétrécissement (*ad augusta*), l'humour est un moment d'explosion libératrice, mais d'explosion sous surveillance car l'on sait que le monde est là : «L'humour semble dire : "Regarde! Voilà le monde qui te semble si dangereux! Un jeu d'enfant! Le mieux est donc de plaisanter!"» (Freud)

L'information comble un vide. Un vide de connaissances, un vide d'explications. Mais l'information, aussi, dévoile, révèle ce qui est caché aux yeux des passants du monde. Elle les remplit et du même coup les engage, car ces passants ne peuvent plus faire l'innocent, ne peuvent plus faire comme s'ils ne savaient pas. Ce n'est plus un jeu d'enfant, c'est un jeu d'adultes.

L'humour n'est pas sérieux. L'information est sérieuse

C'est bien connu, l'humour, «c'est pas sérieux, c'est pour de rire». Mais c'est un non sérieux un peu particulier, car il oblige à considérer en même temps la fragilité, voire la futilité des normes de perception en ouvrant la porte à un *pourquoi pas* : pourquoi est-ce ainsi, et pourquoi ne serait-ce pas autrement ? Moment salutaire d'un retournement du monde.

L'information est sérieuse, car elle propose des descriptions et des explications qui sont conformes à une certaine rationalité humaine. Il ne viendra pas à l'esprit d'un journaliste de déclarer : «ce que je vous dis là n'est pas sérieux».

L'humour joue dans la *paradoxa*, il dit : «Le monde, c'est peut-être aussi son envers». S'il y a là une vérité, ce n'est pas une vérité en soi. C'est une vérité de *négation* d'une évidence, de *relativisation* d'un savoir unique, de *libération* d'une contrainte.

L'information s'inscrit dans la *doxa*, dans un cadre de raisonnement normé, elle dit : «Voilà l'explication du monde». D'une façon ou d'une autre, l'information tend vers une vérité.

Le sérieux vise la vérité, le non sérieux la suspension provisoire de la vérité, même lorsque sa visée ultime est sérieuse comme dans les fables ou dans *Alice au pays des merveilles*. L'humour obéit avant tout à un principe de plaisir. L'information à un principe de vérité.

L'humour est un appel au partage. L'information, un appel à la compréhension.

La parole humoristique est un acte de lucidité sur la duplicité du monde, mais elle ne peut s'accomplir pleinement que si cette lucidité est donnée en partage à autrui l'invitant à

communier dans une même mise en cause du monde. Si la parole humoristique est souvent présentée comme un travail du sujet pour se libérer des inhibitions qui l'emprisonnent, elle ne peut être conçue hors d'une relation entre soi et autrui : «(...) compléter mon propre plaisir par l'effet en retour que cet autre produit sur moi» dit encore Freud. Ce partage est en même temps le gage d'une *intelligence* commune : l'auteur d'un acte humoristique se montre intelligent et l'autre en montrant qu'il apprécie, fait preuve à son tour d'intelligence. Il s'agit d'un pacte de *connivence*, mais forcée, parce que, à ne pas apprécier l'humour, on sort du champ de l'intelligence.

La parole informative est un acte pédagogique qui vise la compréhension de l'autre. Certes, cela aboutit à un savoir commun, mais il ne s'agit pas d'un partage car on ne sait pas ce que l'autre en fera. Le pacte est ici, au minimum, d'*intercompréhension*. Il ouvre cependant, pour cet autre qui a acquis un savoir auparavant ignoré, la voix d'un nouveau possible.

L'humour, lui, désacralise, mais ne resacralise pas derrière. Il déstructure mais ne propose rien.

Humour et médias

Alors que vient faire l'humour dans les médias lorsque ceux-ci cherchent à informer ? Le «pour de rire» est-il compatible avec le «c'est du sérieux» ? La *doxa* et la *paradoxa* peuvent-elles se marier ?

Dans ce cadre, l'humour joue un rôle ambigu. Le contrat d'information médiatique s'adresse à un public citoyen pour lui donner des possibilités de compréhension de la vie sociale et politique dans laquelle il est impliqué. L'humour, en s'inscrivant dans ce contrat, commente lui aussi l'actualité, mais en faisant éclater la rationalité : il propose (impose) un regard critique sur celle-ci. Alors, est-ce sérieux ou pas ? Plusieurs questions se posent ici. Ce regard critique, voire impertinent, est-il libre de toutes contraintes ? En prenant comme cible des faits ou des personnalités politiques, l'humoriste est-il libre d'exercer cette impertinence au risque de toucher ce qu'il y a de sacré dans les faits, d'intime chez les gens ? Peut-il rire de tout, doit-il tenir compte de certains tabous ou est-il là pour les détruire (sexe, mort, vieillesse, religion, femmes, enfants, handicaps, difformités physiques) ? Doit-il tenir compte des caractéristiques culturelles des groupes sociaux mis en cause (caricatures de Mahomet) ?

A contrario, l'humour dans les médias ne contribue-t-il pas à entretenir certaines représentations sociales sur les événements ou les acteurs sociaux, en jouant avec des stéréotypes ou des contre-stéréotypes ? L'effet est-il positif ou négatif ? Est-ce un plus pour la démocratie d'information ?

Enfin, la circulation de l'humour dans l'espace médiatique se heurte à des contraintes éditoriales (l'affaire Siné) et juridiques (les procès en diffamation), ce qui confronte l'humoriste à sa liberté d'expression. Dès lors, peut-il se protéger des reproches d'insolence au nom de ce même humour ("il ne faut pas prendre cela au sérieux"). Peut-il se laver des accusations d'attaque de la personne ou des symboles sacrés en arguant de la liberté d'expression créative ? Peut-il se justifier sous couvert d'engagement politique ? Finalement, y a-t-il des limites à la liberté d'expression ?

Autant de questions qui obligent à considérer le rapport humour-médias sous l'angle de la responsabilité sociale et morale dans l'espace public, sous l'angle de une éthique médiatico-citoyenne.

Patrick Charaudeau